



Département Appui aux Territoires
Tél : 02 32 38 81 40

Commune de Ménilles
Monsieur le Maire
Mairie
65 rue Aristide Briand
27120 MENILLES

Evreux, le 26 août 2022

N/Réf. : JMC/DWL/LLE/LMN 22021
Objet : Avis Modification Plan Local d'Urbanisme Ménilles

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune.

Après examen du dossier, la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie émet un **avis favorable** au projet de votre Plan Local d'Urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Jean-Michel COSTASEQUE